

Le travail en hauteur

Sous réserve des disponibilités, les inscriptions sont ouvertes jusqu'à 24 h avant le début de la session de formation

Objectifs

Faire acquérir les bonnes techniques et pratiques afin de se prémunir contre tout risque de chutes lors du travail en hauteur.

Public Visé

Monteurs.

Objectifs pédagogiques

Connaître les techniques de déplacement et de travail en sécurité lors de travaux en hauteur.

Savoir analyser les risques de chute. Connaître la prévention contre les chutes de hauteur. Utilisation des moyens d'accès et postes de travail avec protection collective, et individuelles, utilisation d'EPI spécifiques.

Utiliser les échafaudages roulants.

Travailler en toute sécurité en hauteur.

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation en Présentiel

Nos formateurs, sans cesse confrontés dans leur activité à des situations de hauteur, feront partager leur vécu et observations d'homme de terrain. Leurs propos seront illustrés par des supports vidéo et/ou informatiques. Des cas concrets relatant des problématiques de hauteur pourront être soumis au formateur afin de mettre en pratique la réflexion et l'analyse enseignée lors de la session. La session se déroulera sur un site aménagé ou une toiture afin de se rapprocher au maximum des situations réelles de travail des stagiaires.

Qualification Intervenant(e)(s)

expert

Pré Requis

Avoir le goût de la hauteur et être apte médicalement.

Parcours pédagogique

PROGRAMME THEORIQUE :

Sensibilisation aux risques de chutes de hauteur : la chute ses conséquences, physiologiques, professionnelles, personnelles, physiques. Statistiques des chutes de hauteur. Analyse des risques spécifiques du travail sur pylône et toiture

Les principes généraux de prévention (loi du 31.12.1991)

Les éléments de la protection collective contre les chutes de hauteur : description, normalisation, conditions d'utilisation. Les garde-corps, les filets, les nacelles, les échafaudages.

Les éléments de la protection individuelle contre les chutes de hauteur : description, normalisation, conditions d'utilisation. Les harnais (EN 361), les ancrages (EN 795),

les liaisons antichute (EN 353-1, EN 353-2, EN 360, EN 355), le système d'arrêt des chutes (EN 363).

Le décret 2004-924 du 1er septembre 2004 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur et modifiant le code du travail et le décret n° 65 – 48 du 8 janvier 1965. L'utilisation des échelles, escabeaux et marche pied. Les techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes. Les directives européennes relatives au travail en hauteur. Les obligations de l'employé et de l'employeur. Les textes réglementaires et législatifs relatif au travail en hauteur.

PROGRAMME PRATIQUE :

L'utilisation des EPI

Les harnais : Les différents types de harnais. Le contrôle du matériel. Les réglages du harnais. Mise en suspension de chaque stagiaire pour optimiser le réglage du harnais. Les conditions d'utilisation selon le travail à réaliser.

Les liaisons antichute : Présentation, conditions d'utilisation et contrôle. Les antichutes à rappel automatique (EN 360). Les absorbeurs d'énergie (EN 355). Les antichutes

Les clés de la Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93.13.13406.13

sur support rigide et flexible (EN 353-1 et 353-2).

Les cordes : Constitution, utilisation, entretien

Les nœuds : Quels nœuds pour quelle utilisation ? Leur résistance, la réalisation des différents nœuds.

L'utilisation des échafaudages roulants

Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage,

Utiliser les tours d'accès, les escaliers, les échelles et trappes pour accéder et changer de niveau et refermer les trappes après utilisation.

Mise en situation réelle dans l'établissement du stagiaire ou sur une installation type.

Méthodes et modalités d'évaluation

Modalités de formation :

Formation en présentiel

Formation en entrées et sorties permanentes (tout au long de l'année)

Support de cours, livret stagiaire , exercices et test numériques

MémoForma remis au participant

Préparation à l'épreuve finale

Une aptitude sera délivrée individuellement à chaque stagiaire. Cette aptitude certifie que :

Le stagiaire a réalisé l'ensemble des exercices demandés par le

formateur et définis dans le programme de stage,

Le stagiaire a acquis les techniques de sécuri

Modalités d'Accessibilité

Nous nous tenons à disposition des personnes en situation d'handicap pour étudier les possibilités de mise en oeuvre de la formation au regard de leur(s) restriction(s) et le cas échéant, les orienter vers les structures adéquates.

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

De 2 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Jeremy RENAUDIN
Assistant commercial

Tél. : 0627350005

Mail :

administratif@lesclesdelaformation.com